

La vigne du puy de Loule

Distance

↔ 7 km

Durée

🕒 2h00

Difficulté

📶 Facile

Dénivelé

📈 +145 m

Balisateur



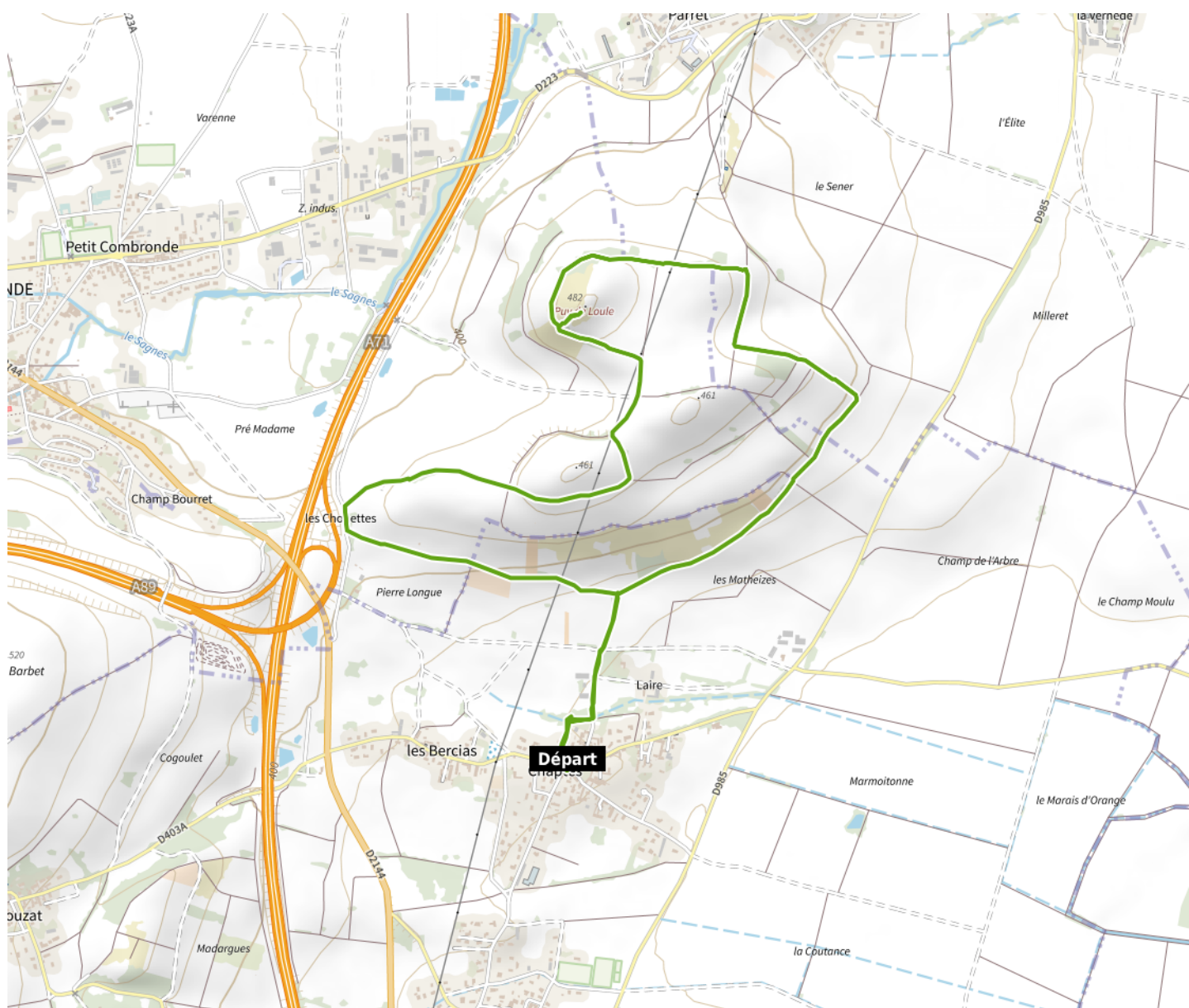
Bleu

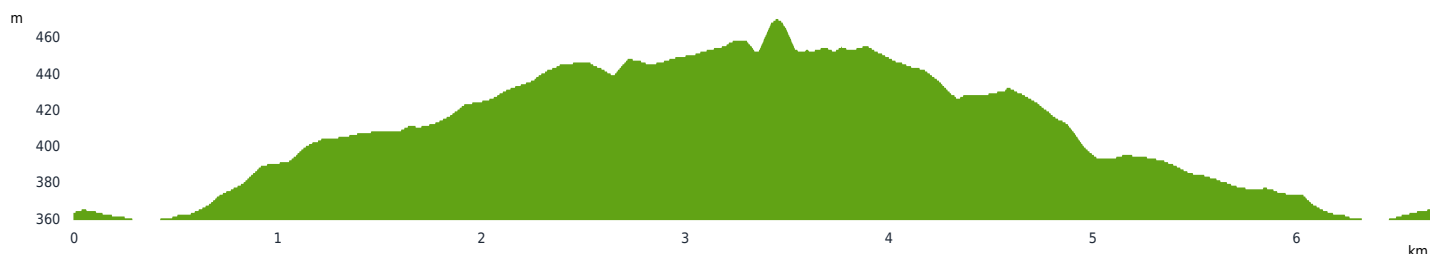


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Beauregard-Vendon

Adresse de départ

Place de la Croix

63460 Beauregard-Vendon

Accès au point de départ

Rejoindre la commune de Beauregard-Vendon, située à 25 km au nord de Clermont-Ferrand, puis son village de Chaptès localisé sur la D122.

Parking et panneau de départ place de la Croix.

Description du parcours

Une agréable et courte boucle qui serpente dans des paysages typiques des Combrailles et qui offre des vues sur la chaîne des Puys, la plaine de la Limagne, la Montagne bourbonnaise, le Livradois-Forez, le plateau de Gergovie et les Combrailles.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau de départ, place de la Croix, remonter la rue des Combrailles et, immédiatement à droite, s'engager dans la rue de la Fontaine (lavoir), qui se prolonge par un chemin herbeux. Au premier croisement, tourner à gauche et, au suivant, aller en face jusqu'à l'intersection en T.

Étape 2 : Obliquer à gauche (vue sur le puy de Dôme). Poursuivre tout droit entre vignes et vergers jusqu'à la route goudronnée. L'emprunter à droite sur 50 m (vue sur Combronde) et virer à droite dans le premier chemin. Au croisement, poursuivre en face jusqu'à la fourche.

Étape 3 : Monter à gauche. À l'intersection en T, partir à droite. Au croisement, poursuivre la montée en face et prendre le premier chemin à gauche. Prendre à droite et faire l'AR (50 m) au sommet du puy de l'Oule, par le même chemin un peu pentu (panorama sur la chaîne des Puys, les Combrailles, la plaine de la Limagne, la Montagne bourbonnaise, le Livradois-Forez et le plateau de Gergovie). Repartir à droite. Ignorer le chemin de droite, passer sous la ligne à haute tension et avancer jusqu'à l'intersection suivante en T face au verger.

Étape 4 : Emprunter à droite le chemin herbeux puis tourner dans le premier chemin à gauche. Continuer en descente, ignorer les deux chemins de droite jusqu'à une intersection en T. Obliquer à droite. Au croisement, aller tout droit rejoindre le point 1. Virer à gauche et regagner le point de départ en sens inverse.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.